



Le jeune

veut s'informer sur les métiers ou valider un projet

- Agé de 15 à 25 ans, il est au collège, au lycée, en mission locale / PAIO ou en organisme de formation...
- Il construit son projet d'orientation.
- Son référent (conseiller, enseignant...) le suit pendant toute sa démarche et lui délivre un code d'accès au site internet.
- Il dispose sur le site, d'outils pour chacune des étapes : de la préparation au bilan de la rencontre.

Il envoie sa demande de rencontre au professionnel

www.japro.org

En région Rhône-Alpes, cet outil permet à des jeunes de rencontrer des professionnels, gratuitement, dans le cadre de leur orientation via leur structure d'accueil, leur établissement, leur université...

JAPRO propose toute l'année :

Des réunions d'information sur les métiers

- Un calendrier accessible à tous
- Des présentations par des professionnels
- Inscription possible par le jeune ou son conseiller

Des rendez-vous avec des professionnels

- Accès à la liste des métiers représentés par des professionnels
- Plus de 1000 définitions de métiers
- Inscription possible par le jeune ou son conseiller

Une démarche structurée

- Des outils pédagogiques pour chaque étape
- Des fiches d'information
- Des outils de suivi des demandes et des rencontres

Une participation maîtrisée

- Accès sécurisés au serveur
- Garantie de confidentialité et de souplesse de participation pour les entreprises
- Valorisation des partenaires et de leurs actions

Pour fixer un rendez-vous...

- d'au moins une heure, dans l'entreprise
- préparé par le jeune
- où le professionnel témoigne de son expérience



Le professionnel

cherche à mieux faire connaître son métier

- Il exerce son métier dans une entreprise commerciale, artisanale, une PME, un grand groupe, dans la fonction publique, le secteur associatif ou en indépendant...
- Il peut proposer :
 - des rencontres personnalisées,
 - des réunions d'information sur son secteur d'activité.
- Ses coordonnées restent confidentielles, jusqu'à sa réponse au jeune.
- Il maîtrise toutes les conditions de sa participation.
- Le coordonnateur JAPRO local est son interlocuteur privilégié pendant toute l'opération.

Il reçoit la demande du jeune et y répond





Historique

- **1993 / 2001 :**
 - développement de l'opération dans le Rhône, autour de rencontres individuelles (serveur minitel)
- **2002 / 2007 :**
 - création du site extra-net régional : www.japro.org
 - nouveau service proposé : rencontres collectives
 - extension territoriale dans le Rhône, la Loire et l'Isère en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs de l'orientation.
 - déclinaison en Aquitaine par l'association ADORA (public jeune et adulte) : www.aquitaine-contact.fr
- **Bilan 2007 Rhône-Alpes et Aquitaine :**
 - 80 rencontres collectives organisées dans tous les secteurs d'activités
 - 800 métiers accessibles pour des rencontres individuelles avec un professionnel
 - 1850 demandes gérées
 - 35 000 visites annuelles du site ; 400 600 pages consultées
- **Perspectives 2008 :**
 - évolution du site vers une plateforme collaborative
 - développement territorial en régions : Rhône-Alpes, Aquitaine...
 - mutualisation des pratiques

Pour une visite guidée :

www.japro.org

Coordination et développement régional :

Fondation Jeunesse Avenir Entreprise
Bénédicte Maache Croutelle : 04.78.77.83.55.
japro@fondation-jae.org

Votre coordonnateur JAPRO local :



JAPRO est un dispositif conçu, animé et financé par la fondation Jeunesse Avenir Entreprise avec le soutien de nombreux partenaires : organismes institutionnels, professionnels, interprofessionnels et consulaires.



Rendez-vous avec la vie professionnelle !

www.japro.org

Aider les jeunes
dans leur orientation
par des rencontres
avec des professionnels